

Fédération autonome du collégial - Le temps est aussi venu pour l'État d'investir dans le savoir

RÉGINALD HARVEY

Édition du samedi 10 et du dimanche 11 janvier 2009

Mots clés : Syndicats, Fédération autonome du collégial, Rentrée scolaire, Éducation, École, Québec (province)

Les syndicats du secteur public préparent le cahier des revendications en vue de la prochaine négociation



Photo: Le Devoir

En cette reprise des activités scolaires et au lendemain de la courte victoire de l'équipe de Jean Charest, la Fédération autonome du collégial (FAC) lance un message au gouvernement réélu. Ce regroupement syndical d'enseignants appelle à l'investissement en éducation en ces temps économiques moroses et il prépare le prochain cycle de négociation dans le secteur public.

Jean-Claude Drapeau, président de la Fédération autonome du collégial, sert une mise en garde aux libéraux: «Le premier ministre nous a dit qu'il avait compris quelque chose de son séjour à la tête d'un gouvernement minoritaire. Il a laissé savoir qu'il fallait que son attitude soit plus ouverte et que son écoute soit meilleure à l'égard des autres partis politiques et de la population. Il a répété sans cesse durant la campagne électorale qu'il croyait à la concertation avec les autres formations, particulièrement dans la période de tempête où on se trouve actuellement. On

souhaite maintenant qu'il allie le geste à la parole.»

Une fois lancé cet appel à la collaboration, il manifeste un certain scepticisme: «Quand on se rappelle son premier mandat, je ne peux faire autrement, d'autant plus qu'on subit encore des séquelles de cette première façon de gouverner: on est encore sous le joug d'un décret qui fait office de contrat de travail depuis décembre 2005. À partir de là, on l'encourage à changer cette attitude et à se placer dans une position de meilleure écoute et de réceptivité.»

En période de crise...

Les syndicats du collégial ont fait front commun pour revendiquer des investissements majeurs dans l'enseignement collégial, sans obtenir pleinement satisfaction. Maintiennent-ils leur position en ces temps difficiles?

«S'il est pertinent pour les gouvernements d'investir dans des plans pour le développement des infrastructures et qu'ils agissent de la sorte davantage pour fortifier l'économie que pour la qualité même de celles-ci, pourquoi ne pas investir dans les services publics, ce qui représente également un investissement? À cet égard, complétons l'équation ainsi: le gouvernement devrait se préoccuper d'investir tout autant en éducation et en santé que dans les infrastructures et les entreprises. On est dans une société du savoir, et investir dans ce dernier, c'est investir dans l'économie.»

En ces temps de rapprochement...

Depuis le décret de 2005 appliqué dans la fonction publique, les trois syndicats du collégial se sont tendu la main et ont notamment collaboré au sein d'un comité paritaire patronal-syndical qui étudie la problématique de la profession et de la tâche enseignantes au collégial. M. Drapeau situe l'état des travaux: «Depuis 2007, la FAC, la FEC (Fédération des enseignants de cégep-CSQ) et la FNEEQ (Fédération nationale des enseignants du Québec-CSN), de même que la Fédération des cégeps et le ministère, travaillent de manière continue sur une réflexion au sujet de la profession enseignante.»

Leurs efforts ont déjà porté fruit: «On a produit un document qui se veut une vision actualisée sur toute cette question. Durant l'automne, on a poursuivi des travaux qui cherchent à identifier les écarts entre cette réalité contemporaine de la profession et notre convention collective.»

Les trois regroupements entendent cependant aller encore plus loin dans le sens de la coopération: «On a même réalisé une rencontre des délégués des 59 syndicats des trois fédérations. Présentement, on a des positions dans nos instances respectives qui laissent voir qu'une autre rencontre des 59 est envisagée dans le cadre de la prochaine négociation.» Il existe une volonté politique qu'il reste à concrétiser dans l'action, tout en respectant l'autonomie de chacune des fédérations envers ses membres: «On peut penser que, sur la base des travaux vécus ensemble pendant deux ans, on pourra trouver des terrains d'entente sur des revendications communes.»

La table est déjà mise

Le temps est venu pour les syndicats du secteur public de préparer le cahier des revendications en vue de la prochaine négociation.

La FAC a complété récemment une tournée de ses 16 syndicats d'enseignants pour leur soumettre les orientations prioritaires qui figurent à l'ordre du jour: «Bien sûr, on leur a parlé du rattrapage à effectuer sur le plan salarial. Un autre élément en jeu, c'est toute la question de la charge de travail réelle. On prétend qu'il y a eu une évolution de celle-ci, ce qui nous amène de nouvelles responsabilités; il découle de tout cela un alourdissement de la tâche de travail et une augmentation du temps nécessaire à l'accomplissement de nos fonctions.» Le transfert d'expertise, le problème de la relève et la sécurité d'emploi animent également le débat syndical en vue des prochains pourparlers avec le gouvernement.

L'enseignement des techniques

Emploi-Québec indique que le Québec devra combler 700 000 emplois d'ici à 2011; parmi ceux-ci, une proportion énorme relève de toutes les techniques du collégial. Jean-Claude Drapeau cerne les problèmes qui se posent dans ce secteur: «Directement avec l'enseignement, il existe deux réalités à prendre en compte. Il y a la fréquentation des élèves par rapport aux différents programmes qui est très inégale. D'une part, à partir du moment où un programme est fréquenté par un bon nombre, à cause de la diversité des préparations, les professeurs font face au défi de satisfaire toutes les exigences liées à

l'emploi à l'intérieur d'un programme de trois ans.» Dans ce contexte, les avancées technologiques facilitent et complexifient à la fois la tâche.

D'autre part, il relève une autre dynamique dans les endroits où les étudiants sont peu nombreux: «La réalité des profs est la suivante: chaque session, ce sont de nouveaux cours qu'ils ont à donner et ils ont un grand nombre de préparations à faire, compte tenu de la formule d'enseignement; ils peuvent en compter sept ou huit par année. C'est très exigeant parce qu'ils sont continuellement en renouvellement.» Il fait encore ressortir que les conditions de travail et salariales des enseignants s'avèrent souvent peu reluisantes dans le secteur technique, ce qui rend de plus en plus difficile l'embauche de professeurs.

Collaborateur du Devoir

Vos réactions

Aucun commentaire ... soyez le premier !

Réagissez à ce texte

Pour ajouter un commentaire,
identifiez vous :

Publicité - Un produit ou un service ?

Recherche 